

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 13 janvier 2022

SERVICE PUBLIC

Trois nouvelles labellisations France services dans l'Hérault

Le département de l'Hérault bénéficie **depuis le 1er janvier 2022** de **3 nouvelles labellisations France services (FS)** dans des territoires prioritaires pour faciliter l'accès au service public.

Implantés **dans des sites fixes à Lunel (centre-ville) et Montpellier (quartiers de la Mosson-Hauts de Massane) ou en structure mobile (FS portée par la Mutualité Sociale Agricole dans le Lodévois-Larzac)**, ces 3 nouveaux espaces France services concernent tant des Quartiers Politiques de la Ville que des territoires à forte composante rurale.

L'objectif initial d'implantation qui était fixé à 33 France services pour la fin 2022 est largement dépassé. L'Hérault compte désormais **37 structures labellisées**. À terme, plus d'une quarantaine de France services couvriront le territoire départemental.

Pour trouver la France services la plus proche de chez vous, cliquez sur le lien : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Avec France services, l'État donne **accès dans un lieu unique à une offre de services publics variés** :

- **Accessibilité, en moins de 30 minutes de votre domicile, aux démarches de 9 partenaires nationaux** : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale d'allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice et Direction générale des finances publiques ;
- **Accueil par au moins deux agents formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives** quotidiennes, les aider dans les **démarches en ligne**, répondre à leurs questions, et résoudre les **cas complexes** en sollicitant les correspondants des réseaux partenaires ;
- **Gamme élargie de services** : offres de services locaux, mise à disposition et aide à l'utilisation d'outils (ordinateurs, tablettes connectées, imprimantes, scanners, photocopieuses, téléphones), accompagnement social, offres éducatives, co-travail, etc.

Dossier de presse à consulter en cliquant sur le lien suivant :

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/21063_DP-France-Services_WEB_0.pdf

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34